



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 13821

Texte de la question

M. Axel Poniatowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la généralisation des numéros surtaxés dans le secteur public. De plus en d'administrations utilisent ce dispositif de téléphonie qui impliquent des appels onéreux pour les usagers et auxquels n'ont pas accès ceux qui ont choisi le dégroupage total. La justification d'un prix supplémentaire pour joindre l'administration n'est pas évidente et apparaît d'autant moins légitime que le téléphone est souvent le moyen qu'elle impose à l'administré pour traiter sa demande. Il lui demande en conséquence les dispositions qu'elle entend prendre pour encadrer le recours aux numéros surtaxés.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13821

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8128

Question retirée le : 4 mars 2008 (Retrait pour cause de question identique)